

## TRIBUNE DE RSHD

### Contre la TV d'Etat, contre la redevance, pour une TV payante à la carte

« Une chose est sûre, c'est la fin des certitudes. »  
Alain SCHIFRES

Nicolas Sarkozy a créé la surprise, au cours de sa conférence de presse du 8 janvier, en annonçant inopinément la disparition de la publicité sur les chaînes publiques. Mitterrand l'avait bien évoquée, mais ne s'y était jamais risqué. Il s'était contenté de sortir de sa manche, en février 1986, quelques semaines avant des élections qui allaient être fatales à sa majorité, un bouleversement « cousu main » du PAF (paysage audiovisuel français), avec la création de trois chaînes privées, habilement truffées de ses amis dont Berlusconi sur la 5.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de réforme du PAF, formellement inchangé, mais d'une implosion de la TV publique, tout d'un coup renvoyée à d'autres financements que la publicité. La commission Copé a bien indiqué quelques voies de substitution, mais la TV publique va devoir faire preuve d'imagination pour mobiliser le milliard d'€ que lui rapportait la publicité.

Et c'est bien là l'essentiel : cette TV d'Etat-Leviathan est déstabilisée pour mieux poser le vrai problème qui est celui de son financement par l'impôt, c'est-à-dire la redevance payée par des téléspectateurs qui souvent n'en veulent pas, mais se la voient imposer comme une indigeste pâtée.

Car on mesure bien, aujourd'hui, avec la suppression de la publicité sur les chaînes publiques, le principe d'organisation du PAF : l'impôt tranquille pour la TV d'Etat et l'abonnement précaire pour les chaînes privées numériques. Le drame de ce dispositif, c'est d'extorquer un paiement obligatoire à ceux qui ne veulent pas voir les chaînes publiques. Et il y en a beaucoup qui ne succombent pas au charme d'Audrey Pulvar, d'Arlette Chabod ou d'Elise Lucet, pas davantage au sectarisme des commentaires sur l'élection présidentielle américaine, quitte, comme d'habitude, à sombrer dans l'erreur.

Le vrai débat, c'est donc l'impôt pour financer la TV d'Etat et c'est le mérite de Nicolas Sarkozy de l'avoir posé indirectement. La TV publique serait un instrument de démocratie. On en conviendra, la démocratie n'a jamais consisté à faire de la TV. C'est intrinsèquement et historiquement un système de dévolution du pouvoir. La TV n'a rien à y faire. On nous dit encore : la TV publique est une garantie d'indépendance, voire de qualité. C'est le vieux syndrome idéologique de l'argent public sans tâche et de l'argent privé suspect. Il faut donc nous expliquer qu'I-Télé ou Canal + sont inféodés au capitalisme. Quant à la culture, il y a des chaînes thématiques qui valent bien la TV publique. Enfin, on nous ressasse l'antienne du service public. Mais il n'y a service public que si l'initiative privée est défailante et, en matière de chaînes TV, il y a plutôt pléthore d'offre. Il faut donc revenir à quelques vérités premières.

- 12 -

C'est d'abord le rôle de l'Etat régalien, en charge de la police-justice, de la

Défense et des gardiens de musée. Il n'a pas à être une centrale d'images. C'est ensuite que l'impôt n'a rien à faire dans le financement du PAF, a fortiori, comme on voudrait nous l'ingurgiter, un impôt proportionnel au revenu. Car, c'est une vieille maladie récurrente dans ce pays, celle de multiplier les impôts progressifs. Il y a déjà l'impôt sur le revenu auquel échappe plus d'un Français sur deux. Il y a maintenant la CSG. Des âmes charitables proposaient d'indexer la taxe d'habitation sur le revenu et, aujourd'hui, la redevance TV. Décidément, il y a des malades de l'impôt. Mais surtout, il y a les malades qui veulent financer le loisir-TV par l'impôt progressif. L'affaire de la suppression de la publicité sur la TV d'Etat est bienvenue pour secouer le cocotier de cette énorme machinerie publique, payée par l'impôt et, à ce titre, imposée à ceux qui n'en veulent pas. La règle doit être celle du paiement volontaire pour le choix des chaînes, hertziennes ou numériques. D'ailleurs, si l'on exonère, pour des raisons sociales, certaines catégories de téléspectateurs, comment peut-on refuser d'exonérer ceux qui ne supportent pas Pulvar, Lucet, Ruquier et tant d'autres, pas plus que Fogiel, bateleur d'estrade, sur EUR 1, en chute d'audience. L'Etat n'a pas à imposer sa production télévisée. Il n'a pas à imposer des informations que l'on ne veut pas voir et, du même coup, à faire payer deux fois pour la redevance et la cotisation volontaire à LCI, BFM-TV ou I-Télé. Si la suppression de la publicité sur les chaînes publiques renvoie à un financement par des taxes, seuls ceux qui paieront ces taxes auront droit à la TV publique. On aura démontré que la TV n'a rien à voir avec l'impôt, mais tout à voir avec le libre choix payant. On en aura, enfin, fini avec les crispations provoquées par l'information sur les chaînes publiques ou, mieux, on aura fait prévaloir cette idée simple que les crispations dues au monolithisme de ces rédactions sont réservées à ceux qui veulent bien les payer.